

Le Chêne

MAGAZINE DU MOUVEMENT NATIONAL RÉPUBLICAIN



N°34 - janv. 2004 - 1,50 €

Le MNR
sur le web :
www.m-n-r.com

L'euro pour concurrencer le dollar p. 3

Islamisation et laïcité : les réponses du MNR p. 4

Régionales : le MNR sur le point de gagner son pari p. 8

Les têtes de liste en campagne p. 10

Zadig, un pavé dans la mare de l'établissement p. 12

L'agriculture à la croisée des chemins p. 14

Quel avenir pour le nucléaire ? p. 15

Régionales 2004

Face à l'islamisation : la vraie droite en campagne

Le MNR sur le point de gagner son pari ● Une liste dans la majorité des régions ● Les premières listes en campagne ● La vraie droite francilienne sur le terrain ● Encore un effort financier à réaliser

Bonne année 2004 !

Chers amis,

En ce début d'année 2004, nous vous adressons, Catherine et moi, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de réussite pour vous-mêmes et pour vos proches.



Nous formulons le vœu que notre mouvement retrouve les chemins du succès pour notre pays et pour nos idées.

Soyez assurés que les valeurs et les objectifs de notre combat n'ont pas changé et ne changeront pas, même si l'efficacité nous commande d'adapter notre stratégie aux bouleversements que subissent notre pays et notre continent.

Au-delà des épreuves, je reste fidèle à nos idéaux et convaincu que nous pouvons faire triompher nos valeurs. Je vous remercie de tout cœur pour votre engagement et pour votre soutien à notre combat. Je vous souhaite bon courage pour les batailles qui viennent.

Amicalement.

**Affaire Quadri-Système :
le MNR victime de l'injustice** page 6

Toute l'actualité du mois à travers une sélection de communiqués de presse officiels du MNR

6 novembre

■ Suppression d'un jour férié : ridicule pour ridicule, pourquoi pas dix minutes de travail hebdomadaire en plus !



Annick Martin, secrétaire générale du MNR, considère comme un gadget de communication la décision de M. Raffarin de supprimer un jour férié pour financer la solidarité avec les personnes âgées. Il est regrettable que, pour faire oublier sa passivité au moment de la canicule de cet été, le gouvernement supprime arbitrairement un jour de

congé lié à la tradition chrétienne de notre pays. Si cette mesure a le mérite de rappeler aux Français que pour pouvoir distribuer de l'argent, il faut travailler plus, la solution passe, pour Annick Martin, par l'abrogation de la loi Aubry sur les 35 heures. Ou, pourquoi pas, pour rester dans l'anecdote comme le Premier ministre, par l'augmentation de la durée légale du travail hebdomadaire de 35 heures à 35 heures 10 minutes !

21 novembre

■ Pour contrer Ramadan, ni Sarkozy ni Le Pen : une vraie droite est nécessaire



Pour Bertrand Robert, membre du bureau national du MNR, les propos de M. Sarkozy sur France 2 dans l'émission « 100 minutes pour convaincre » démontrent clairement la nécessité pour la France d'une vraie droite comme celle qu'entend incarner le MNR. Face à M. Ramadan qui représente tous les dangers de l'islamisme pour notre pays, ses valeurs et son mode de vie, M. Sarkozy est apparu sans détermination autre que verbale. Pis, en se déclarant favorable

à des discriminations positives en faveur des étrangers, le ministre de l'Intérieur met lui-même en cause les principes républicains, qui constituent pourtant le seul barrage face à l'islamisation. Quant à M. Le Pen, il est apparu marginal et complètement déconnecté des réalités présentes. Ce ne sont donc pas M. Sarkozy, soumis au politiquement correct, ni M. Le Pen, cantonné dans une démarche outrancière et stérile, qui peuvent être efficaces pour contenir et contrer l'islamisme menaçant. Il faut pour cela une vraie droite, sans laxisme ni extrémisme.

26 novembre

■ Bruno Mégret se félicite de la ratification de l'élargissement de l'Europe

Bruno Mégret, président du MNR, se félicite de la ratification par l'Assemblée nationale du traité d'élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux membres. Il considère en effet que l'Union a vocation à rassembler toutes les nations qui procèdent

de la civilisation européenne, à l'exclusion de toute autre et notamment de la Turquie. Il souhaite que l'Europe ainsi renforcée s'affirme comme un pôle de puissance indépendant des États-Unis et qu'elle reste fidèle à sa culture.

26 novembre

■ Projet ITER : Le MNR se félicite du choix de Cadarache par l'Union européenne



Alain Vauzelle, membre du bureau national du MNR, se réjouit que la candidature de Cadarache (Bouches-du-Rhône) ait été retenue par l'Union européenne comme le site qu'elle proposera à l'échelle internationale pour l'implantation du

futur réacteur de fusion expérimental ITER. Il considère que la recherche dans le domaine de la fusion nucléaire constitue une priorité absolue et demande au gouvernement de s'investir davantage qu'il ne l'a fait jusqu'à présent pour que le site de Cadarache soit définitivement retenu.

8 décembre

■ Occupation de l'église Saint-Nicolas par des clandestins : les valeurs chrétiennes de notre civilisation bafouées



Yves Dupont, vice-président du MNR, se déclare scandalisé par la nouvelle intrusion de clandestins dans une église qui a eu lieu aujourd'hui. Il considère que cette occupation de l'église Saint-Nicolas, survenu le jour d'une fête chrétienne,

est le signe que les valeurs de notre civilisation sont de plus en plus souvent bafouées dans leurs fondements mêmes. Afin d'éviter de nouvelles provocations de ce type, Yves Dupont demande au gouvernement l'expulsion rapide des immigrés entrés illégalement sur notre territoire.

9 décembre

■ Service minimum : les Français attendent un acte d'autorité



Dans l'affaire du service minimum, Nicolas Bay, membre du bureau national du MNR, déplore qu'une fois de plus l'UMP renonce à résoudre les problèmes du pays en se contentant d'un vague projet de loi sur « l'anticipation et la prévention des conflits » alors que M. Chirac avait promis l'instauration d'une telle mesure en cas de grève dans les ser-

vices publics. Le gouvernement, qui à l'évidence cherche à éluder le problème, semble avoir oublié qu'il incarne l'État et que celui-ci doit oser faire acte d'autorité pour imposer l'intérêt général, faute de quoi il perd toute utilité et toute légitimité. Pour ignorer cette réalité fondamentale, MM. Chirac et Raffarin pourraient bien perdre la confiance des Français qui sont par ailleurs 74% à réclamer une loi dans ce domaine.

8 janvier

■ Taxe professionnelle : la politique de Gribouille



Pour Philippe Milliau, membre du bureau national du MNR, les propos tenus par le président de la République sur l'emploi démontrent combien l'exécutif vit dans l'improvisation et le court terme. On multiplie les annonces positives pour le long terme pendant que les mesures concrètes et immédiates sont provisoires, partielles et discutables. Ainsi Philippe Milliau

se félicite que la taxe professionnelle dont le MNR a toujours demandé la suppression ait été condamnée par le chef de l'État mais il déplore qu'un tel projet ne s'inscrive pas dans une réforme globale de la fiscalité française. Il considère notamment comme totalement irresponsable d'annoncer des dégrèvements provisoires qui vont inmanquablement perturber gravement les finances locales. Il est temps de cesser la politique de Gribouille.

In Memoriam

Louis Mazeyrat nous a quitté à l'âge de 76 ans après une vie bien remplie marquée par l'engagement, l'honneur et le dévouement à son pays. Il était un homme de courage et de fidélité. Il fut parmi les derniers Français à quitter l'Indochine bien après la victoire du Viêt-Cong. Il consacra ensuite son existence au combat pour le renouveau national et participa au premier rang à toutes les batailles du MNR. Il restera dans nos mémoires.



N°34 - janv. 2004 - Directeur de la publication : Michel Colin
Périodicité : Mensuel - Rédaction : 15, rue de Cronstadt 75015 Paris
Date de la parution : janv. 2004 - Commission paritaire : n° 11309
Imprimeur : Roto Presse Numéris Livry-Gargan (93)

La monnaie européenne à la croisée des chemins



L'euro pour concurrencer le dollar

L'euro, qui ne cesse de prendre de la valeur sur les marchés monétaires, se trouve à la croisée des chemins. Ou bien on cherche à stabiliser sa parité par rapport au dollar et donc à le soumettre à la monnaie américaine. Ou bien on en fait une monnaie internationale d'échange et de réserve pour asseoir la puissance économique de l'Europe.

Au cours de l'année 2003, l'euro a gagné 17 % par rapport au dollar. En fin d'année le renchérissement de la devise européenne s'est accéléré au point que certains envisagent pour un avenir proche un euro à 1,50 dollar. Cette évolution de l'équilibre sur le marché des changes crée pour l'euro, et donc pour l'Europe, une situation qui peut mener à de graves difficultés mais qui peut aussi permettre à l'Union européenne d'accéder à un nouveau statut.

L'euro à la hausse

Les conséquences de cette hausse de l'euro, ou plutôt de cette chute du dollar, sont dans un premier temps préjudiciables à l'économie européenne. Pour les entreprises du vieux continent, il s'agit d'un renchérissement très important de leurs coûts à l'exportation. Et déjà un certain nombre de grandes firmes font valoir que cette situation va les amener à délocaliser leurs appareils de production de la zone euro vers la zone dollar. Plus question pour elles de favoriser les zones de production historiques, il faut dorénavant appliquer le principe simple selon lequel les ventes dans une monnaie doivent être équivalentes à la production.

Derrière ces mécanismes, il y a bien sûr la position particulière qu'occupe le dollar dans le système monétaire international. Un dollar qui fonctionne aujourd'hui plus que jamais comme la monnaie de réserve et la monnaie d'échange internationale et qui assure aux États-Unis des privilèges exorbitants. Les Américains sont ainsi les seuls à ne pas avoir à financer le déficit colossal de leur balance des comptes. Un déficit qui a dépassé en 2003 les 500 milliards de dollars. Ils sont aussi les seuls à ne pas ressentir sur leur marché intérieur les effets des fluctuations de leur devise nationale car leurs importations comme leurs exporta-

tions sont payées en dollars. Cette situation, c'est bien connu, permet dès lors aux États-Unis de faire peser sur les autres pays la charge de leur déficit, ce qui revient, en quelque sorte, à prélever sur le monde comme un tribut, certes invisible, mais néanmoins bien réel.

Face à cette situation l'euro, et donc l'Europe, se trouve à la croisée des chemins. Deux stratégies sont en effet possibles. La première est celle d'une intervention sur les marchés des changes pour soutenir le cours du dollar face à l'euro. Comme une telle intervention ne serait pas assurée par les États-Unis, qui n'y trouveraient aucun intérêt, ce serait au système de la Banque centrale européenne d'acheter massivement du dollar pour empêcher l'euro d'atteindre des taux trop élevés.

Non à l'euro-dollar

Gageons que, sur la base d'une stratégie de ce type, certains esprits en viendraient vite à réclamer une nouvelle réforme du système monétaire international visant à établir structurellement des marges de fluctuation limitées, voire des taux fixes, entre l'euro et le dollar. Déjà certains se font l'écho d'une telle mesure, la présentant comme un gage de stabilité et d'équilibre pour les échanges commerciaux internationaux et plus globalement pour l'économie mondiale. Une telle évolution reviendrait cependant à accrocher la monnaie européenne à la monnaie américaine, à transformer l'euro en dollar et à placer définitivement l'économie du vieux continent sous la tutelle de l'Amérique. Il s'agit là d'une perspective mondialiste totalement inacceptable qui concrétiserait la soumission politique, économique et financière de l'Europe aux États-Unis.

L'autre stratégie consisterait à tirer toutes les conséquences de la création de l'euro et de

sa force par rapport au dollar. L'objectif ne serait donc plus de rechercher à tout prix un minimum de parité entre l'euro et le dollar mais de se prémunir des fluctuations entre les deux devises en cherchant à donner à l'euro un statut de monnaie de réserve et de monnaie d'échange équivalent à celui du dollar. Les grandes entreprises devraient dans cette perspective s'efforcer de signer systématiquement leurs contrats non plus en dollars mais en euros. De la même façon, les États européens et l'Union européenne devraient assurer auprès des nations amies la promotion de l'euro comme instrument monétaire de réserve pour leur banque centrale et comme devise commerciale pour leurs échanges internationaux.

Pour la puissance de l'Europe

Certains feront remarquer qu'une telle stratégie, en affaiblissant le dollar, pourrait conduire les États-Unis à une situation économique particulièrement critique qui, à la limite, serait plus préjudiciable à l'Europe qu'aux États-Unis eux-mêmes. Et il est vrai qu'une telle évolution provoquerait des ajustements douloureux. Mais gageons qu'un nouveau rapport de forces entre les États-Unis et l'Europe, entre le dollar et l'euro, conduirait en réalité à un nouvel équilibre. Les deux grands partenaires concernés seraient inéluctablement amenés à envisager différemment leurs relations et à prendre de concert les mesures permettant à ce nécessaire réajustement de la puissance de se réaliser au mieux des intérêts de tous.

L'euro doit maintenant aller au bout de sa logique et s'affirmer non pas comme une simple facilité pour les voyageurs, mais comme un instrument de la prospérité et de la puissance de l'Europe.

François Thuillier

Débat sur le voile islamique

Islamisation et laïcité : les réponses du MNR

Voile : rien n'est réglé

Dans ses conclusions parfois très discutables, la commission Stasi a proposé une loi pour interdire le tchador à l'école. Cette idée a été reprise par le président de la République qui va faire voter un texte en ce sens par l'Assemblée nationale. Le MNR se félicite de cette initiative, même s'il considère que rien n'est réglé pour autant et que le danger de l'islamisation reste toujours aussi menaçant.

Le 11 décembre 2003, la commission sur la laïcité présidée par Bernard Stasi a remis son rapport au président de la République. Ce travail mérite d'être salué car il semble que les auditions auxquelles la commission a procédé aient progressivement conduit bon nombre de ses membres à modifier leurs positions initiales devant l'ampleur des problèmes qu'ils ont découverts.

Il convient notamment de se féliciter que la commission ait retenu le principe d'une loi pour interdire de façon très explicite le port du voile islamique à l'école. Mais, dans le même temps, on peut s'inquiéter de nombreuses mesures proposées par la commission qui jettent le trouble sur l'idée même de laïcité, comme le fait par exemple de vouloir instaurer comme jour férié une fête religieuse islamique.

Oui à la loi contre le tchador

Dans la foulée du rapport Stasi, le président de la République, dans son discours sur la laïcité le 17 décembre 2003, a pris deux décisions que l'on peut approuver : il a tout d'abord annoncé une loi pour interdire le port du tchador à l'école et pour autoriser les chefs d'entreprise à en faire autant dans leurs établissements. Et il a rejeté l'idée d'instaurer un jour férié pour l'Aïd-el-Kebir.

Le projet de loi sur la laïcité dans les établissements scolaires actuellement à l'étude a donc pour but d'interdire les signes et les



tenués « qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse des élèves dans les écoles ». Le long exposé des motifs qui précède les trois articles du projet de loi est explicite puisqu'il y est précisé que les signes religieux ostensibles sont « les signes et tenues dont le port conduit à se faire reconnaître immédiatement par son appartenance religieuse », c'est-à-dire « le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la kippa ou une croix de dimension manifestement excessive ». En revanche, « les signes discrets d'appartenance religieuse — par exemple une croix, une étoile de David ou une main de Fatima — resteront naturellement possibles ».

Cette loi sera-t-elle appliquée ?

Ce projet de loi est donc valable dans la mesure où il interdit sans équivoque le port du tchador dans les établissements scolaires, sans empêcher pour autant les chrétiens de continuer à porter, par exemple, une médaille religieuse. Encore faut-il espérer que le texte qui sera définitivement adopté ne laisse aucune ambiguïté à l'appréciation des tribunaux et qu'aucune jurisprudence laxiste ne puisse venir remettre en cause l'application de cette loi. La question se pose également de savoir si oui ou non la loi sera appliquée, c'est-à-dire si les chefs d'établissement seront effectivement contraints de sanctionner les élèves en infraction.

Le gouvernement n'est pas à la hauteur du problème

Mais, sur le fond, ce ne sont bien évidemment ni cette loi, ni les considérations générales et les déclarations d'intention du chef de l'État, ni les mesures symboliques comme la création d'un "observatoire de la laïcité" qui vont suffire à enrayer l'offensive d'islamisation de notre pays menée avec puissance et détermination par les tenants du parti islamiste. En réalité, M. Chirac et l'UMP ont simplement évité une capitulation pure et simple de notre nation face à l'islam mais ils n'ont nullement repris l'initiative. On attend toujours que M. Chirac et ses ministres expriment clairement et fer-



mement leur volonté de faire respecter notre identité et nos valeurs de civilisation.

Loin de le faire, ils continuent d'ouvrir la boîte de Pandore en donnant une représentation de plus en plus importante aux musulmans en France. Déjà, la création par M. Sarkozy du Conseil français du culte musulman, censé canaliser l'islam en France, a permis à des groupes islamiques de demander, avec la légitimité d'une instance officielle, que l'on change progressivement les lois de la république pour les rendre compatibles avec le Coran. Plus récemment, le ministre de l'Intérieur — encore lui — s'est dit favorable à la mise en place d'une "discrimination positive", consistant à favoriser, dans différents domaines et notamment dans la haute fonction publique, des personnes issues de l'immigration. Un concept aberrant dans une République où tous les citoyens sont censés être égaux mais qui vient pourtant d'entrer en application avec la nomination en conseil des ministres d'un préfet musulman.

L'intention est claire : « ce sera le premier préfet appartenant à la seconde génération d'immigrés. La symbolique est très forte, c'est l'inscription dans l'espace administratif de l'émergence d'une élite issue de l'immigration, comme c'est déjà le cas dans l'espace politique avec la secrétaire d'Etat Tokia Saïfi » a expliqué un chargé de mission ministériel.

Le danger d'islamisation est toujours là

Le problème de l'islamisation est donc loin d'être réglé. C'est la raison pour laquelle le MNR s'oppose vigoureusement à ce processus qui, s'il n'est pas enrayeré, fera subir à notre pays une véritable régression de sa civilisation. Le MNR se bat pour la défense de nos valeurs européennes et chrétiennes, il est donc absolument vital qu'il fasse entendre sa voix. C'est ce qu'il fait en se lançant dans la bataille des élections régionales et cantonales.

Séverine Souville

Laïcité : refuser le parallèle entre islam et christianisme

La laïcité doit assurer la neutralité de l'État et de tous les services publics. Elle ne consiste pas à égaliser la situation des différentes religions et à faire le parallèle entre islam et christianisme. Notre identité est déterminée par notre civilisation européenne et chrétienne et on ne peut pas mettre sur le même plan une religion qui a façonné notre pays pendant mille cinq cents ans et une autre qui n'est présente marginalement sur notre sol que depuis vingt ans.

Après tous les conflits qu'elle a provoqués dans notre pays depuis plus de deux cents ans, la laïcité est aujourd'hui acceptée par tous comme un principe institutionnel assurant la neutralité religieuse de l'État et de la sphère publique ainsi que par extension, leur neutralité idéologique et philosophique. La laïcité, c'est donc l'application concrète de la séparation de l'Église et de l'État. Mais ce n'est que cela et rien d'autre. En particulier, la laïcité ne consiste nullement à établir une quelconque égalité de situation entre les différentes religions. Et ce point est capital car précisément, il n'est pas possible dans notre pays de mettre sur le même plan la religion chrétienne et la religion musulmane.

Notre civilisation est façonnée par le christianisme

Les religions sont en effet porteuses de civilisation et notre civilisation européenne est profondément marquée par le christianisme. Un christianisme qui a façonné la France au fil de 1500 ans. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'on fait communément remonter la naissance de notre nation au baptême de Clovis. Et il suffit de parcourir le sol de notre pays, marqué d'innombrables cathédrales, chapelles ou monastères, pour reprendre conscience de cette évidence. Notre identité, mais aussi nos coutumes, nos valeurs, notre morale, notre calendrier sont directement issus du christianisme. Et chacun, chrétien ou non, croyant ou non, pratiquant ou non, doit en être conscient.

Vouloir nier cette réalité et mettre sur le même plan la religion chrétienne et la religion islamique c'est donc aller à l'encontre de notre passé, de notre histoire et de notre civilisation. N'oublions pas que l'islam est présent sur notre sol depuis dix ou vingt ans seulement. Il ne peut donc pas bénéficier dans notre vie nationale du

même statut que le christianisme qui a façonné la France pendant quinze siècles.

Défendre notre identité chrétienne

La laïcité ne doit pas sortir de son rôle et devenir une référence quasi absolue. Elle n'est qu'un principe d'organisation de notre société et on ne peut pas dévoyer ce principe et l'utiliser pour nier ou pour détruire l'identité de notre nation. Le respect de la laïcité ne règle donc pas tous les problèmes car les immigrés qui viennent en France ont le devoir de respecter aussi l'identité de notre nation. Ils doivent comprendre et admettre qu'ils se trouvent dans une nation européenne et donc de tradition chrétienne. Et ils doivent savoir que cet héritage détermine encore aujourd'hui notre mode de vie et l'essence même de ce que nous sommes.

Quant à nos gouvernants, ils doivent reprendre conscience de cette réalité et prendre des mesures pour la protéger. Nous ne sommes pas une simple société gérée dans l'instant par un certain nombre de règles abstraites qu'on peut changer sans difficulté d'un jour à l'autre. Nous sommes une nation qui existe au-delà du moment présent, dont l'identité nous vient du fond des âges. Une nation qui nous dépasse, qui transcende le présent, qui incarne aussi ceux qui sont morts et ceux qui vont naître.

Les immigrés qui veulent sincèrement devenir français et s'assimiler à notre peuple doivent savoir où ils se trouvent et respecter ce que nous sommes. Ils peuvent le faire en continuant de pratiquer leur religion mais en sachant qu'ils vivent sur une terre et au sein d'une nation européenne et chrétienne et qui entend le rester.

François Constant

Un prêt considéré comme un don

Affaire Quadri-Système

L'affaire Quadri-Système, pour laquelle plusieurs dirigeants du MNR sont poursuivis, est une injustice intégrale. Dans cette affaire, il n'y a ni enrichissement personnel, ni détournement de fonds, ni financement illicite. Il y a un prêt de Quadri-Système au MNR. Un prêt ouvert par deux conventions prévoyant un taux d'intérêt et des pénalités de retard. Un prêt déjà remboursé à 60 % et dont le solde restant à payer figure en dette dans la comptabilité du MNR. Pourtant, le procureur décrète qu'il s'agit d'un don et demande des condamnations plus sévères que pour Juppé ou Léotard qui, eux, ont détourné des fonds publics. Explications d'Alain Vauzelle, trésorier du MNR.

Le Chêne : Le procureur de la république prétend que la société Quadri-Système qui est intervenue pour les élections municipales, cantonales et présidentielles, aurait apporté des dons illicites au MNR pour un montant de 860 000 euros. Il affirme en conséquence que ses dirigeants seraient coupables de détournement de fonds et de recel d'abus de biens sociaux. Vous affirmez que ces allégations sont dépourvues de tout fondement. Expliquez-nous d'abord ce qu'était cette société.

Alain Vauzelle : Cette société a été créée par des amis du MNR de façon tout à fait régulière pour une activité commerciale parfaitement légale. Elle a été choisie comme prestataire par le MNR pour trois raisons. Elle permettait de présenter une interface entre le MNR et les imprimeurs car beaucoup d'entre eux ne souhaitaient pas avoir un parti politique comme client direct. Cette société permettait en outre de traiter avec une partie des quelque 1300 candidats aux cantonales et des 500 candidats aux municipales du MNR et de présenter aux imprimeurs un interlocuteur unique et des commandes groupées. Ayant obtenu ainsi du MNR un marché très important, cette société a jugé possible d'apporter en contrepartie au Mouvement national républicain un avantage financier sous la forme d'une ouverture de crédit.

Un prêt légal, non un don illicite

Le Chêne : Mais le procureur de la république affirme que la société Quadri-Système a en réalité versé un don au MNR. Qu'en est-il exactement ?

Alain Vauzelle : Les sommes versées par la société Quadri-Système au MNR constituent indiscutablement une ouverture de crédit et non un don. 60 % des sommes qui ont été prêtées ont déjà été remboursées et cela de façon progressive, bien avant le début de l'enquête de police. Tout cela est prouvé par la comptabilité et les relevés bancaires du MNR. Les

sommes qui n'ont pas encore été remboursées ont été comptabilisées en dette dans la comptabilité du MNR, telle que remise à la CCFP (Commission de financement des partis politiques). Et cela dès l'origine, comme le prouvent les documents comptables du MNR. Les remboursements comprennent le versement d'un intérêt ainsi que le paiement de pénalités de retard. Des conventions de prêt ont été signées régulièrement entre les parties pour

formaliser ces ouvertures de crédit. Les sommes non encore remboursées ont fait l'objet d'une convention d'étalement entre le MNR et Quadri-Système de façon à solder définitivement cette dette d'ici à quatre ans, comme cela a été fait avec les autres créanciers du MNR.

Le Chêne : Mais comment se fait-il que ce prêt ne soit pas encore remboursé ?

Alain Vauzelle : Deux conventions ont été signées. La première, pour les municipales et les cantonales, est intégralement remboursée. Et si le MNR doit encore rembourser 383 953 euros à Quadri-Système au titre de la deuxième convention de prêt portant sur les élections présidentielles, c'est parce que le compte de campagne de Bruno Mégret a été rejeté et que les versements de l'État ne sont pas venus. Cette dette, comme celles des autres

fournisseurs du MNR, sera progressivement remboursée dans les quatre années qui viennent.

Aucune personne lésée

Le Chêne : D'où provenaient les fonds prêtés par Quadri-Système au MNR ?

Alain Vauzelle : Aucun fonds ayant transité par la société Quadri-Système ne provient d'une autre société. Quadri-Système n'a travaillé qu'avec les candidats du MNR. Elle n'a donc assuré ses recettes qu'à partir des factures adressées aux candidats du MNR et à partir de celles envoyées aux préfètes pour le remboursement des documents de propagande officielle. Les sommes reçues par l'État à ce titre ont été intégralement utilisées par Quadri-Système au paiement de ses fournisseurs. L'argent prêté au MNR par Quadri-Système provient donc exclusivement du paiement de leurs factures par les candidats du MNR. Il n'y a donc eu aucune arrivée d'argent d'un tiers qui aurait pu être détournée. Et on ne voit pas du tout pourquoi les dirigeants du MNR auraient monté un système aussi complexe pour "détourner" l'argent versé par leurs propres candidats.

Le Chêne : Alors, finalement, que peut-on vous reprocher ?

Alain Vauzelle : Mais rien ! D'ailleurs l'innocence et la bonne foi des dirigeants du MNR peuvent de surcroît être confortées par l'absence de personnes lésées. À l'issue du processus en cours, lorsque la convention d'étalement et d'apurement des dettes aura été complètement exécutée, Quadri-Système aura réalisé une bonne opération financière en ayant perçu des intérêts et des pénalités de retard qui rendront l'immobilisation de ses fonds plus profitable que n'importe quel place-



: L'injustice intégrale

ment financier. Les créanciers de Quadri-Système auront été intégralement remboursés dans des conditions en tous points comparables à celles dont ont bénéficié les créanciers directs du MNR, lesquels n'auront pas été payés plus rapidement. Et aucune autre personne physique ou morale n'est impliquée. Il est d'ailleurs symbolique que dans cette affaire l'avis aux victimes ait été adressé aux prévenus.

Un plan de financement parfaitement légal

Le Chêne : Qui a pris la décision de ce plan de financement ?

Alain Vauzelle : C'est le bureau exécutif, constitué à l'époque de Bruno Mégret, Jean-Yves Le Gallou, Franck Timmermans

et Louise Alaux, la trésorière nationale, qui a collectivement donné son aval à cette architecture financière, laquelle était, il faut le souligner, la seule solution pour permettre au MNR d'être massivement présent aux élections. J'ajoute que ce plan de financement avait été étudié par des spécialistes et jugé parfaitement fiable et légal. Il avait notamment été validé par M^e Olivo, notaire et membre de l'équipe financière de Louise Alaux.

Le Chêne : Et pour ce qui vous concerne ?

Alain Vauzelle : Lorsque j'ai succédé à Louise Alaux au poste de trésorier, j'ai pris acte des dispositions financières qu'elle avait prises. Je n'y ai rien trouvé à redire puisqu'elles étaient tout à fait régulières. J'ai donc reconduit en toute bonne

foi ce système pour les élections présidentielles.

Le Chêne : Que pensez-vous dès lors de cette affaire ?

Alain Vauzelle : Dans cette affaire, il n'y a ni enrichissement personnel, ni personnes lésées, ni fonds détournés, ni dons illicites. Il est donc particulièrement scandaleux que le Parquet ait requis contre Bruno Mégret des peines plus lourdes que celles demandées par exemple contre Juppé, Léotard ou Donnedieu de Vabres qui, eux, ont détourné plusieurs millions de francs de fonds publics. Comme l'ont dit nos avocats devant le tribunal, «s'il ne s'agissait pas du MNR et de Bruno Mégret, il n'y aurait jamais eu de procès !»

Une opération politicienne orchestrée à la veille des régionales

Ce procès absurde et injuste n'est qu'une opération politicienne visant à empêcher Bruno Mégret et le MNR d'aller aux régionales. C'est dire si les adversaires de notre mouvement croient encore à son avenir pour continuer à le combattre ainsi de façon aussi impitoyable. Pour autant, Bruno Mégret fera appel du jugement et sera candidat. Le MNR ripostera et ne se laissera pas impressionner.

Ce procès est particulièrement révélateur de la manière dont la justice est utilisée pour organiser des coups bas contre des adversaires politiques que l'on veut écarter.

Une cabale judiciaire

Pourquoi, en effet, le procureur veut-il absolument que les prêts de Quadri-Système au MNR soient des dons ? Parce que c'est le seul moyen qui permet d'établir le financement illicite d'un parti politique et d'obtenir l'inéligibilité de Bruno Mégret. Quant au calendrier, il est un aveu de la culpabilité du procureur. L'enquête de police traînait en longueur. Et pour cause, les policiers ne trouvaient rien de sérieux. Mais du jour où Bruno Mégret a annoncé sa candidature aux régionales, le procureur a accéléré brutalement les choses, en court-circuitant toute procédure d'instruction et en engageant, de façon

tout à fait anormale pour une affaire de ce type, une procédure de citation directe. Autant dire une procédure expéditive pour obtenir un procès en urgence et une condamnation qui sera prononcée le 26 janvier, juste avant les régionales.

Quant à la presse, elle est venue naturellement soutenir le procureur. Oubliant de faire valoir les arguments des dirigeants du MNR, elle s'est efforcée de les discréditer. Alors que Bruno Mégret, Alain Vauzelle et Hubert Savon ont eu, forts de leur bonne foi, une attitude particulièrement digne et assurée, les journalistes ont multiplié les formules visant à les rabaisser.

Bruno Mégret éligible et candidat

Et si l'on ajoute cette procédure à toutes celles qui ont précédé, comme la prime de naissance et le rejet des comptes de

campagne présidentielle, on ne peut que s'interroger. L'accumulation de ces affaires judiciaires sans fondement débouchant sur des condamnations sans mesure révèle un acharnement comme on n'en a jamais vu dans l'histoire politico-judiciaire récente. La question se pose dès lors de savoir pourquoi Bruno Mégret et son mouvement, qui occupent pour l'instant un espace politique limité, sont à ce point persécutés. Serait-ce que certains leur voient un avenir que l'on voudrait empêcher à tout prix de se concrétiser ?

Voilà pourquoi Bruno Mégret et le MNR ne se laisseront pas impressionner et poursuivront leur combat. Bruno Mégret fera appel, ce qui suspend la peine et lui permettra d'être candidat quoi qu'il arrive. Enfin, une riposte d'envergure sera lancée au lendemain du prononcé du jugement. Le MNR ne se laissera pas impressionner.

Présent dans une majorité de régions

Constitution et financement des listes régionales : le MNR sur le point de gagner son pari !

Le 12 avril 2002, à l'issue de son conseil national, les cadres et dirigeants du MNR ont choisi de relever le défi en présentant des listes aux élections régionales afin de revenir sur le devant de la scène électorale. Aujourd'hui, grâce à la mobilisation de chacun et à la générosité des militants et sympathisants, ce pari est en passe d'être gagné. Au prix d'un ultime effort de tous, le MNR sera sans doute en mesure de présenter des listes à ces élections dans une majorité de régions, notamment dans les plus peuplées.



Le MNR est un mouvement qui a décidé de la ressource ! Depuis sa création il y a quatre ans, il a été présent à toutes les élections de façon massive comme seules les très grandes formations politiques en sont capables. Aujourd'hui, il est sur le point d'aligner des listes aux élections régionales dans la majorité des régions en pré-finançant complètement la campagne, ce qui est absolument unique sur la scène politique. Sans l'aide des banques et malgré les dettes accumulées, les listes du MNR vont voir le jour grâce au travail acharné de ses militants et de ses cadres et grâce surtout à la générosité exemplaire de ses adhérents et soutiens.

Une liste MNR dans la majorité des régions

À maintenant moins de soixante jours du scrutin et un mois avant la date du dépôt officiel des listes, on peut en effet avoir une idée assez claire de la future pré-

sence électorale du MNR aux régionales.

Dans six régions, la droite nationale et républicaine sera représentée pratiquement à coup sûr. En effet, en PACA, en Ile-de-France, en Champagne-Ardenne, en Bretagne, en Languedoc-Roussillon et en Bourgogne, le nombre de candidats nécessaire est d'ores et déjà rassemblé et le financement assuré à plus de 70%.

Mais l'ambition du MNR dépasse largement ces seules régions et, malgré une situation locale moins favorable, les listes en Lorraine, Rhône-Alpes, Auvergne, Franche-Comté et Haute-Normandie sont déjà constituées en bonne partie. Enfin, dans la dizaine de régions restantes, rien n'est bien sûr perdu mais seule une mobilisation importante pourra assurer la présence du MNR au scrutin du 21 mars prochain. Plus que jamais, l'heure est donc à la mobilisation.

Parallèlement à la recherche des candidats et du financement, la campagne politique est engagée. Plusieurs de nos

têtes de liste sont déjà invitées sur des plateaux de radio ou de télévision locale pour présenter leur projet. Les matériels de campagne arrivent dans les régions. Les affiches seront disponibles auprès des fédérations à partir du 20 janvier et les actions de terrain ont commencé dans de très nombreuses régions : conférences de presse de Bruno Mégret ou de cadres du mouvement, collages d'affiches, tournées des commerçants, distributions de tracts dans les lieux publics, etc.

Encore un effort

Le MNR a une fois de plus forcé le destin en réunissant les conditions nécessaires à sa présence politique et électorale. Les candidats sont investis, les thèmes de campagne définis, les affiches sont en cours de livraison, les millions de bulletins de vote et de professions de foi sont en train d'être composés. Mais soyons clairs, ils ne pourront être imprimés et envoyés dans les régions que si toutes les personnes de bonne volonté qui soutiennent nos idées acceptent d'apporter leur aide financière.

Le MNR est sur le point de relever le défi et de s'affirmer aux prochaines régionales. Pour préparer l'avenir de notre courant politique et celui de notre pays.



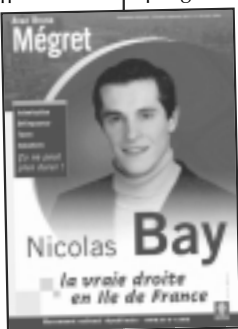
La vraie droite francilienne sur le terrain

En Ile-de-France, Nicolas Bay et ses colistiers sont en campagne

En Ile-de-France, où la constitution de la liste du MNR et la recherche des financements avaient été engagées dès le mois de juin dernier, les militants du MNR ont investi le terrain et, malgré des moyens limités, une belle campagne se met en place avec un calendrier chargé de réunions, de distributions de tracts, de collages d'affiches, etc.



Avec une liste de 225 candidats presque définitivement arrêtée et un financement de la campagne supérieur à 80 %, il n'y a plus aucun doute possible sur la présence du MNR aux régionales en Ile-de-France. Nicolas Bay, tête de liste régionale, et les chefs de file départementaux (Paris : Bertrand Robert, Seine-et-Marne : Laurence Carrier, Yvelines : Nicolas Bay, Essonne : Thierry Cuvillier, Hauts-de-Seine : Christian Perez, Seine-Saint-Denis : Philippe Milliau, Val-de-Marne : Roland Favre et Val-d'Oise : François Lusinchi) s'attaquent maintenant prioritairement à l'action de terrain avec un programme de campagne bien rempli.



Aulnoy (77) le 25, Juvisy (91) le 31, Noisy-le-Sec le 1^{er} février, etc. L'année a d'ailleurs commencé dès le 4 janvier au péage de Meaux où les militants franciliens ont distribué un tract dénonçant le "harcèlement des automobilistes" à l'occasion des retours de vacances.

La presse locale et nationale, qui était un moment dubitative sur la capacité du MNR à constituer une liste, est bien obligée de se rendre à l'évidence. Et même si l'équité dans le traitement des candidats n'est pas, loin s'en faut, respectée, on constate néanmoins quelques frémissements dans les colonnes des journaux.

En Ile-de-France, face aux deux candidats de l'extrême-gauche et de la gauche caviar (M^{me} Laguiller et M. Huchon), seule la liste MNR incarnera une vraie droite. Une droite de conviction face à M. Copé (UMP) et à la fille Le Pen qui font des campagnes "marketing" et "gadget", sans poser les vrais problèmes et sans proposer un projet politique sérieux.

Tenir et durer aujourd'hui pour gagner demain, c'est ce que fait le MNR en proposant aux électeurs franciliens un véritable projet politique alternatif au politiquement correct.

Bertrand Robert



Actions de terrain

Les collages d'affiches dans chacun des huit départements de la région ont commencé dès le début du mois de décembre, notamment sur les grands axes, les échangeurs autoroutiers et le boulevard périphérique. La tête de liste et son équipe multiplient maintenant les tournées de commerçants, les distributions sur les marchés et les réunions militantes : Boulogne (92) et Soisy (95) le 10 janvier, Créteil (94) le 11, Neuilly (92) le 12, Meaux (77) le 17, Fosses (95) le 24, Sartrouville (78) et

BRÈVES

Le choc des civilisations n'est pas virtuel

"Le choc des civilisations n'aura pas lieu", c'est le titre d'un forum international organisé à l'Unesco sous le haut patronage de M. Chirac. Autrefois, certains expliquaient que la meilleure façon d'éviter la guerre consistait à ne pas se défendre face à l'agresseur. Sous cet angle, M. Chirac a raison car, si nous renonçons à défendre notre civilisation européenne et chrétienne, il est vrai qu'il n'y aura pas de choc des civilisations.

Quand Jack Lang se voyait ministre de Balladur...

D'après deux journalistes qui viennent de publier un ouvrage intitulé "Docteur Jack et Mister Lang", l'ancien ministre socialiste aurait approché le RPR Édouard Balladur en 1995. M. Lang, croyant à la victoire de celui-ci à la présidentielle, aurait cherché à organiser son retour au gouvernement. Selon les auteurs, Lang nourrissait l'ambition d'être à la tête d'un grand "ministère de l'intelligence". MM. Lang et Balladur ont aussitôt démenti ces propos. On croirait plus volontiers à leur sincérité si la droite se distinguait mieux de la gauche et si la classe politique ne se fondait pas dans le moule de la pensée unique. Quant à savoir ce que signifie "ministère de l'intelligence", le mystère reste entier.

Des cantines pas très laïques

En 1996, le conseil municipal de Marignane avait, au nom du principe de laïcité, supprimé les repas sans porc dans les cantines scolaires. Des familles musulmanes avaient engagé contre cette décision une procédure auprès du tribunal administratif. Le commissaire du gouvernement vient de leur donner raison en demandant l'annulation de cette délibération. Avec de pareils magistrats, on peut se demander si les lois sur la laïcité à l'école ont une chance d'être appliquées.

Les têtes de liste MNR en campagne

De l'Ouest à l'Est : la vraie droite dans la bataille des régionales

Suite des interviews des têtes de liste régionale du MNR avec, ce mois-ci, la Bretagne et la Lorraine.



Bretagne : Lionel David

Lionel David, vous serez la tête de liste du MNR en Bretagne aux élections régionales, qui êtes-vous ?

L. David : J'ai 32 ans et j'exerce la profession de médecin généraliste dans la région de Rennes. Mon engagement au sein du MNR depuis plusieurs années s'explique par mes convictions de droite et par ma volonté de défendre l'identité européenne et chrétienne de notre pays et de ma région, la Bretagne.

Quel bilan tirez-vous de l'action menée par le MNR au Conseil régional depuis six ans face à la fausse droite qui dirige la région ?

L. D. : Je profite de votre question pour

saluer le travail remarquable de Pierre Maugendre et d'Olivier Morize qui ont constitué une véritable opposition politique à la fois raisonnable et pondérée mais néanmoins efficace et combative. C'est dans la suite de ce travail que mes colistiers et moi-même inscrivons le programme que nous soumettrons aux électeurs bretons. Pour eux, le choix sera clair : il y aura d'un côté les listes de gauche et d'extrême-gauche dont les représentants n'ont plus aucun projet et sont totalement déphasés par rapport aux réalités du monde moderne. Et de l'autre, la liste du gouvernement. Mais il n'y a rien à attendre de l'UMP et de l'UDF qui courent derrière la gauche et défendent leurs intérêts et leurs avantages au lieu de servir notre pays et notre région. Quant au FN, il est tellement caricatural et incohérent qu'il se trouve discrédité et incapable de présenter un projet politique alternatif.

Quelle sera votre spécificité lors de cette élection ?

L. D. : Soyons clairs, nous serons les seuls à affirmer notre refus de l'islamisation et notre volonté de défendre la laïcité, la république ainsi que notre civilisation européenne et chrétienne.

Où en est la composition de votre liste, avez-vous rassemblé les candidats et le financement indispensable ?

L. D. : C'est le chantier prioritaire du moment. Nous ne sommes plus très loin du but mais il faut un dernier coup de collier ! Dans deux des quatre départements, il manque encore quelques candidats et candidates (parité oblige). Quant au financement, l'essentiel est là, mais j'en appelle à la générosité de nos amis pour boucler le budget. Je suis optimiste et j'ai confiance dans nos militants.



Vous êtes Secrétaire générale du MNR et vous allez mener la liste en Lorraine, pourquoi ?

Annick Martin : Tout simplement parce que ma famille est originaire de l'Argonne ; mais je dois dire que je suis très fière de conduire la liste du MNR dans une région hautement symbolique, patrie de Jeanne d'Arc et pour laquelle les Français de 14-18 ont fait le plus gros sacrifice de toute leur histoire.

Quelles seront vos priorités dans cette campagne ?

A. M. : Je vais mettre l'accent sur la préservation de notre bien le plus précieux :

notre identité européenne et chrétienne. La Lorraine s'est enrichie de multiples influences européennes, polonaise et italienne surtout par son peuplement, et allemande, luxembourgeoise et belge par ses frontières. Aujourd'hui, cette identité est menacée par une islamisation croissante, qui n'atteint certes pas le niveau de nos voisins alsaciens, mais nous avons déjà vingt-huit mosquées et salles de prières officielles ; nous devons être très vigilants.

D'autres thèmes de campagne ?

A. M. : Ma deuxième priorité est la lutte contre la désindustrialisation de ma région, deuxième région de France touchée par ce drame après le Nord-Pas-de-Calais. L'abandon pourtant programmé de l'activité minière et de la sidérurgie lourde n'a pas été compensé par une

politique de diversification et de reconversion. C'est d'autant plus regrettable qu'il y avait le capital humain pour le faire, les Lorrains étant à la fois courageux et inventifs. C'est pourquoi M. Longuet et, depuis bientôt deux ans ses amis du gouvernement, portent une lourde responsabilité dans la récession subie de plein fouet par la Lorraine.

Non seulement il va falloir mettre sur pied une stratégie de reconversion et rendre la région plus attractive en développant des infrastructures et des moyens de communication plus performants, mais il faudra aussi s'occuper des friches industrielles et de l'avenir des sous-sols miniers.

La Lorraine est sinistrée et a besoin d'élus bien décidés à revitaliser la région, c'est ce que je compte faire.

Prochains rendez-vous

Lundi 12 janvier à Neuilly : galette de la fédération des Hauts-de-Seine avec Bruno Mégret, Christian Perez (secrétaire départemental, tête de liste départementale) et Nicolas Bay (tête de liste régionale).

Vendredi 16 janvier à Dijon : réunion de fédération de la Côte d'Or.

Samedi 17 janvier : réunion des secrétaires départementaux de la **région Centre** avec Anne-Marie Chalvet (tête de liste régionale)

Samedi 17 janvier à 14 h 00 à Souilly dans la Meuse : galette de la fédération de la Meuse avec Jean-Marie Nicolay (conseiller régional et secrétaire régional, tête de liste de la Moselle), Angelo Canale (secrétaire départemental et tête de liste de la Meuse) et Annick Martin (secrétaire générale et tête de liste de Lorraine).

Dimanche 18 janvier à 15 h 00 à Paris : galette de la fédération de Paris avec Bruno Mégret, Bertrand Robert et Nicolas Bay.

Mercredi 21 janvier à 11 h 00 : vœux à la presse de Bruno Mégret au siège national du MNR

Mercredi 21 janvier à 17 h 30 à Nîmes : conférence de presse de Bruno Mégret suivie d'une galette avec Michel Servile (secrétaire départemental et tête de liste pour le Gard aux élections régionales)

Mercredi 21 janvier à 20 h 50 sur FR3 Bretagne : Lionel David, tête de liste en Bretagne sera invité à l'émission « spéciale régionale 2004 ».

Judi 22 janvier à 15 h 00 à Toulon : conférence de presse de Bruno Mégret, suivie d'un gâteau des rois à Vitrolles.

Vendredi 23 janvier à 15 h 00 à Cagnes (06) : conférence de presse de Bruno Mégret.

Samedi 24 janvier à 11 h 40 sur FR 3 Lorraine : Annick Martin, tête de liste pour la Lorraine sera invitée à l'émission « L'hebdo ».

Samedi 24 janvier à 11 h 30 à Hillion, dans les Côtes-d'Armor : déjeuner-débat avec Alain Vauzelle (trésorier national) et Lionel David (tête de liste de Bretagne).

Samedi 24 janvier à 18 h 00, au Faou dans le Finistère : déjeuner-débat avec Alain Vauzelle (trésorier national), Olivier Morize (conseiller régional, secrétaire départemental) et Lionel David (tête de liste de Bretagne).

Dimanche 25 janvier à midi, à Moreac dans le Morbihan : déjeuner-débat avec Alain Vauzelle (trésorier national), Claude Le Meunier (secrétaire départemental) et Lionel David (tête de liste de Bretagne).

Dimanche 25 janvier à 15 h 00, salle des fêtes d'Aulnoy en Seine-et-Marne : galette des rois avec Bruno Mégret, Eric Languereau (secrétaire départemental), Laurence Carrier (tête de liste de Seine-et-Marne) et Nicolas Bay.

Dimanche 25 janvier à 15 h 00, salle des fêtes de Vichy dans l'Allier : avec Claude Jaffrès, tête de liste régionale et Jacques Mayadoux, secrétaire départemental.

Samedi 31 janvier à 15 h 30 au siège : bureau national élargi aux têtes de liste régionales.

Samedi 31 janvier à 18 h 30 : « buffet-galette » à Bordeaux avec Francis Gros (secrétaire départemental) et Bruno Paluteau (SDA).

Dimanche 1er février à 12 h 30, à Six-Fours-les-Plages (83) : banquet républicain régional avec Bruno Mégret, Jean-Yves Waquet, et tous les secrétaires départementaux de PACA.

Mardi 3 février à Nice : conférence de presse de Bruno Mégret.

Vendredi 6 février à 18 h 30 à Châlons-en-Champagne : conférence de presse de Bruno Mégret puis galette des rois avec Jacques Gaillard (secrétaire régional) et les secrétaires départementaux de Champagne-Ardenne.

Dimanche 8 février à 14 h 30 à Montfavet : galette des rois de la fédération du Vaucluse, avec Marie-José Cros, secrétaire départementale et Alain Vauzelle, trésorier national du MNR.

Nominations

- **Cyrille Taverdet**, 30 ans, juriste de formation, a été nommé secrétaire départemental de l'Ain (01). Nous remercions Emmanuel Thillier qui a été l'administrateur provisoire de ce département pendant un an et reste dans le bureau départemental.
- **Michèle Chassaing**, cadre commerciale, a été nommée secrétaire départementale des Alpes-de-Haute-Provence (04).
- **Nicolas Boder**, 34 ans, technicien, prend la charge d'administrateur provisoire du Haut-Rhin (68).
- **François Thieriot**, administre la fédération de Côte-d'Or (21) en remplacement de Thibaut Rochefort, indisponible pour des raisons professionnelles.
- **Roland Favre** est nommé secrétaire départemental du Val-de-Marne (94) en remplacement du colonel Jean Luciani que nous remercions pour son courage et son dévouement comme SD depuis trois ans. Il reste actif au sein de la fédération comme membre du bureau départemental.

AVIS AUX CANDIDATS

Dans le cadre de la constitution des listes régionales du MNR, les militants ou sympathisants du MNR qui accepteraient d'être candidats sur le lieu de leur résidence secondaire sont invités à se faire connaître auprès du siège.

PUBLICITÉ

Ingénierie financière et fiscale

Sur la base des lois fiscales existantes, nous intervenons uniquement sur votre revenu imposable. Nous constituons un capital ou un patrimoine dans un temps minimum de 6 ans à 9 ans à partir d'une construction financière.

**CONCERNE TOUT FOYER FISCAL MOYEN
SANS APPORT PERSONNEL DE VOTRE PART**

Tél : 01 48 29 81 65 ou 06 75 51 00 23 - Fax : 01 48 29 81 65

Afin de réduire au minimum son coût de revient tout en augmentant le nombre de pages et la qualité du magazine, *Le Chêne* ouvre ses colonnes à la publicité. Nos amis artisans, commerçants et entrepreneurs qui sont intéressés peuvent demander les tarifs et conditions auprès des services du siège.

L'échec de Raffarin, vu de droite

Zadig, un pavé dans la mare de l'établissement

Ce mois-ci, la rédaction du Chêne a souhaité recommander à ses lecteurs quelques ouvrages d'actualité dont le contenu et les analyses rejoignent à bien des égards le point de vue du MNR. Elle a notamment distingué le TGV à vapeur, un livre passé inaperçu mais qui montre combien nos idées sont justifiées et partagées par beaucoup.



Lorsqu'un homme politique de droite décide de prendre la plume pour crier son exaspération devant les échecs et les lacunes du gouvernement, c'est un véritable pavé qui est jeté dans la mare de l'établissement. Pour rendre sa démarche encore plus percutante et pour mieux secouer les ténors de la majorité, l'auteur a fait le choix original de prendre un pseudonyme, celui de Zadig, non par manque d'audace car ceux qui le connaissent, dit-il, savent qu'il n'est pas dépourvu de courage», mais parce que, note-t-il, «si j'avais écrit ces lignes à visage découvert, mes amis m'auraient approuvé, certains avant même d'avoir lu le livre. Mes ennemis, bien entendu, m'auraient donné tort, sans même en avoir pris connaissance. Bref, cet ouvrage n'aurait pas été lu pour ce qu'il est, mais pour ce que je suis. Et le débat, une fois de plus, aurait été faussé et donc stérilisé.»

Le TGV de Raffarin

Mais quel est donc ce débat qu'il était si important, pour l'auteur, de lancer en toute franchise et en toute liberté ? Dès les premiers mots, le ton est donné : il y a urgence à rénover la droite, cette droite à qui tous les pouvoirs ont été confiés depuis l'élection du président de la République avec 82% des voix et qui a pourtant été incapable d'engager les réformes importantes et nécessaires qui étaient attendues. Tel est le constat que fait Zadig : on avait offert un TGV à Raffarin, il l'a transformé en machine à vapeur ! Cette situation qu'il juge insupportable l'a poussé à prendre l'initiative : «Pour la France, il y a état d'urgence et je veux sonner l'alarme. Je veux lancer un appel pressant à tous ceux, élec-

teurs ou élus, qui constituent la droite. Un appel urgent à se ressaisir, à reprendre la bonne route, à être à la hauteur des enjeux.»

Pensée unique et omerta médiatique

Une autre raison, que malheureusement nous connaissons bien au MNR, vient justifier a posteriori la nécessité de lancer cet appel et de donner un grand coup de pied dans le politiquement correct : il s'agit de la chape de plomb, du silence quasi absolu imposé par les médias à ceux qui, comme le MNR avec son action politique, ou comme Zadig avec sa démarche rédactionnelle, cherchent à «secouer le cocotier, à ouvrir les portes et les fenêtres et à faire la grande lessive». Dans son ouvrage en effet, l'auteur du TGV à vapeur s'est exprimé librement, sans chercher à séduire les tenants du système. C'est justement ce que nous avons aimé chez lui ... mais qui apparemment, n'a pas eu l'heur de plaire à la classe politique et donc aux grands médias qui lui sont liés. Or, tant que le carcan de la pensée unique n'aura pas été brisé, c'est toute la vie démocratique et politique qui s'en trouvera paralysée.

L'échec programmé de la droite au pouvoir

Pour trouver les remèdes à cette situation, Zadig procède à une analyse de fond sur l'attitude de la droite au pouvoir et constate qu'elle a échoué en raison de trois erreurs. Une erreur de diagnostic : la droite a été incapable de mesurer et de comprendre l'ampleur de sa propre victoire et le rejet de la gauche. Une erreur de calendrier : elle n'a pratiquement rien fait durant

les dix premiers mois de gestion alors que tout était possible. Une erreur de méthode, enfin : elle a choisi d'esquiver les problèmes de fond et s'est refusée à formuler un projet politique cohérent. «Ce à quoi les Français aspirent, après la gauche qu'ils ont rejetée, c'est à une politique nouvelle. Nos compatriotes ne se laisseront pas prendre par une modification d'enveloppe, ce qu'ils veulent c'est un changement de contenu et une novation de grande portée.» Or, bien au contraire, le bilan du gouvernement «fait penser à une bibliothèque apparemment composée de livres de prix mais dont les rayonnages sont en réalité presque tous remplis d'ouvrages factices. Encore s'agit-il de petits livres qu'il range avec lenteur car la méthode du gouvernement c'est aussi la méthode des demi-pas, des courses au ralenti, des avancées discrètes, des demi-mesures.» Sans concession, Zadig accuse Raffarin de n'avoir donné «aucun signal fort de changement de cap par rapport au socialisme», «aucune dynamique véritable qui puisse rendre confiance aux acteurs économiques grands ou petits. Il n'a pas provoqué de choc psychologique pour remettre la France au travail. Il n'a pas réduit le train de vie de l'État et n'a pas fait reculer la bureaucratie. Il n'a pas assaini notre système d'impôts. Il n'a pris aucune mesure véritable pour aider les familles, pour répondre à la crise de l'école et pour redonner des perspectives à nos concitoyens et une ambition collective à notre pays.»

Un tableau décapant de la majorité

Dans cet ouvrage dense et percutant, Zadig brosse un tableau lucide et décapant de la majorité, de ses hommes et de

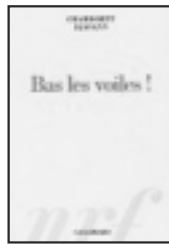
leurs faiblesses. Ainsi lit-on par exemple que « la nouvelle gouvernance de Raffarin, c'est un peu comme un ballon, tout le monde court derrière, mais il n'y a rien dedans ». Quant aux 35 heures, « il y avait une chance unique pour remettre complètement en cause cette loi archaïque qui nous ridiculise auprès des grands pays industrialisés. (...) Je reproche à François Fillon de ne pas avoir pris le risque de la saisir. Il est vrai que c'est un homme qui aime se préserver une certaine tranquillité. On croit à Paris qu'il cultive un style "force tranquille". Pas du tout, il est tranquille, c'est tout. Et c'est très tranquillement qu'il a renoncé à doter notre pays d'une législation du travail adaptée au XXI^e siècle ». Par ces mots, Zadig dit révéler, pour l'avoir entendu ou se l'être fait rapporter, ce que beaucoup de proches de M. Raffarin n'osent pas lui dire en face, ce que de très nombreux élus taisent mais ne pensent pas moins. En réalité, Zadig veut réveiller la droite française. Avec Le TGV à vapeur, il fait un pari sur l'intelligence de la droite, un pari sur la capacité de ses dirigeants à admettre leur échec et à en comprendre les raisons, mais aussi à engager une nouvelle politique de réformes.

Le combat du MNR conforté

Cet ouvrage, il faut l'espérer aussi, peut agir comme un électrochoc pour l'équipe en place. De toute évidence, la droite au pouvoir est en pleine ébullition : la fausse droite a échoué, une fois de plus, mais derrière elle nombre d'élus et d'électeurs attachés à la défense et à la victoire de la vraie droite ne sont pas prêts, eux, à laisser la gauche revenir au pouvoir. Dans cette perspective, le combat du MNR prend tout son sens, c'est pourquoi nous saluons la sortie de cet ouvrage iconoclaste qui, par la pertinence de son analyse, vient confirmer ce que nous avons raison de croire : il est plus que jamais nécessaire et possible d'œuvrer au renouveau de la droite et donc de sortir la France du déclin qui la gagne de plus en plus.

Le TGV à vapeur - Quand il y a urgence à rénover la droite, Zadig, Éditions Vox populi, 2003, 136 pages. À commander en librairie ou à la boutique du MNR, 12 euros + 1,40 euros de port.

Le voile islamique : un drame et un danger



La France connaît aujourd'hui un processus encore larvé mais bien réel d'islamisation. Les partis islamistes cherchent en effet à faire prévaloir leurs normes et à obtenir la modification des lois de la république pour les adapter à celles du Coran. Au premier rang de ces revendications : le port du tchador dans les administrations, dans les entreprises et à l'école. Une pratique qui n'est pas exigée par le Coran mais qui s'apparente à un acte revendicatif et militant. Face à ce processus, le livre de Chahdortt Djavann a le mérite de sonner l'alarme. La jeune femme, qui a porté le voile pendant dix ans, sait de quoi elle parle et, en quelques pages, elle fournit à ceux qui resteraient sceptiques un témoignage incisif et polémique, authentique et poignant sur la condition des femmes qui portent le tchador.

Bas les voiles !, Chahdortt Djavann, Gallimard, 2003, 46 p. À commander en librairie ou à la boutique du MNR, 5,50 € + 1,40 € de port.

L'islam, l'islamisation et l'islamisme, de A à Z



Afin d'appréhender sans agressivité et en toute lucidité le phénomène de l'islamisme, Jean-Claude Rolinat, élu local, ancien cadre administratif et journaliste, présente un ouvrage en deux parties. La première consiste en un abécédaire qui traite de la montée de l'islamisme, des faits et des méfaits du fondamentalisme sous ses formes diverses. La deuxième partie est consacrée à une série de reportages concernant des pays où passent les lignes de fracture entre le monde islamique et les autres formes de civilisation, démographiquement encore les plus nombreuses. L'analyse profonde, riche et chiffrée de ce phénomène fait du livre de Jean-Claude Rolinat une référence en la matière.

Quand l'islam frappe à la porte, Jean-Claude Rolinat, Dualpha, 2003, 246 p. À commander à Dualpha Diffusion, BP 58 - 77522 Coulommiers, 23 € + port.



La classe politique désignée comme responsable du déclin français

La France va mal. Elle glisse sur la pente du déclin et pourrait bien connaître une régression majeure. Or, ce processus n'a rien d'inéluctable. Il n'est dû qu'à l'impuissance et au conformisme de la classe dirigeante. Il faut donc lire l'ouvrage de l'économiste et avocat Nicolas Baverez qui appuie cette analyse de 137 pages de constats, de faits et d'arguments. Une entreprise utile pour faire prendre conscience de la nécessité de rompre avec les errements actuels et d'engager un véritable renouveau.

La France qui tombe, Nicolas Baverez, Perrin, 2003, 137 p. À commander en librairie ou à la boutique MNR, 12,50 € + 1,90 € de port.



L'Éducation nationale en accusation

L'Éducation nationale est en pleine déliquescence. Elle ne remplit plus sa mission au service de nos enfants et de notre pays. Au lieu d'acquiescer des connaissances et de forger leur intelligence, les jeunes Français sont soumis à un système délétère qui a totalement abandonné les principes pourtant essentiels du travail, de l'effort, de la nécessaire autorité du maître sur l'élève et de la hiérarchie naturelle entre celui qui sait et celui qui apprend. Ce sont dès lors des générations entières dont le niveau général de culture et de connaissances diminue avec, comme conséquence à venir, une régression intellectuelle et scientifique de notre pays. Saluons donc le livre de Rachel Boutonnet qui contribue à faire prendre conscience de cette terrible réalité.

Journal d'une institutrice clandestine, Rachel Boutonnet, Ramsay, 2003, 286 p. À commander en librairie ou à la boutique du MNR, 20 € + 1,90 € de port.

BRÈVES

Europe : les Turcs s'y voient déjà !

Le président de la Commission européenne Romano Prodi a inauguré vendredi, en compagnie du ministre turc des Affaires étrangères Abdullah Gul, un centre d'information de l'Union européenne à Istanbul. «Les étudiants demandent de quels programmes d'échange ils peuvent profiter pour aller étudier en Europe, et les autres si la libre circulation sera effective dès le début des négociations d'adhésion !», raconte un employé. La Turquie n'est pas encore dans l'Europe mais les Turcs s'y voient déjà !

La justice à court de moyens... ou de volonté

Le justice n'a pas les moyens de suivre la politique de sécurité du ministère de l'Intérieur, telle est la thèse défendue par l'Union syndicale des magistrats. Ses dirigeants soutiennent que la justice est toujours aussi peu armée pour traiter un nombre d'affaires sans cesse croissant. Délais trop longs, jugements non exécutés et maintenant irruption de la violence dans les tribunaux. Réaction du ministre : il se félicite que les magistrats rejoignent son point de vue ! M. Perben critique M. Perben. L'autocritique, c'est bien. L'action, c'est mieux !

La France en tête... pour les prélèvements obligatoires !

À l'heure où l'on parle du retour de la croissance en Europe, la France risque bien de passer à côté de la reprise. Pour la raison simple qu'elle devance tous ses voisins par l'ampleur des prélèvements obligatoires : ISF, impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, charges sociales sur les salaires, droits de succession, le tout représentant 44% du PIB. S'il ne veut pas laisser notre économie décliner, le gouvernement doit trouver le courage de réaliser des réformes d'envergure. Celles que préconise le MNR.

La PAC quarante-cinq ans après**L'agriculture à la croisée des chemins**

À l'aube de ce XXI^e siècle, l'agriculture n'est pas une activité comme les autres et l'agriculteur doit être à la fois un producteur, un chasseur de subventions, le jardinier de notre territoire et un écologiste.

Depuis 45 ans, la PAC a mis sous tutelle le monde agricole français avec les dégâts que l'on sait : productivisme et diminution du nombre des exploitations, les subventions allouées étant grosso modo proportionnelles à la production ; c'est ce qu'on appelle communément le couplage des aides.

La PAC : une tutelle en or

Ce « soutien » à la production a eu les effets pervers que l'on connaît : remembrements, utilisation effrénée d'engrais et de pesticides qui ont entraîné nombre d'inondations, de pollutions et d'accidents écologiques : eau impropre à la consommation, carottes aux nitrites, empoisonnement des abeilles, quand il ne s'agit pas de catastrophes sanitaires telles que la maladie de la vache folle. Tout cela dans un but : accroître la productivité et percevoir plus de subventions. Ce dirigisme en or a aussi conduit les agriculteurs à choisir les cultures donnant droit au "jack-pot subventionnel" plutôt qu'à d'autres, moins aidées. Cette logique a entraîné des surproductions avec son cortège de mesures : soutien des cours, quotas et primes aux jachères.

Cahin-caha, l'agriculture française s'est bien accommodée de cette PAC qui lui allouait la part du lion de la manne européenne, dix milliards d'euros, presque le quart des aides prévues pour les Quinze l'an dernier.

2003 : un tournant pour la PAC

Cette situation ne pouvait durer. Parce que les États-Unis, l'Australie, le Brésil ont émis des critiques à l'égard de la concurrence exercée par l'agriculture européenne, critiques sans vergogne de la part des USA qui ont augmenté de 70% leurs aides agricoles en 2002 ! Parce qu'à la veille de l'élargissement, des pays très ruraux comme la Pologne ou la Slovaquie vont prétendre à des aides substantielles. Enfin, parce que cette agriculture subventionnée, planifiée aux dépens de la qualité commence à être

mal perçue par les consommateurs inquiets de ce qu'ils mangent et boivent.

Fin juin, Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture, a donc fait adopter une réforme posant le principe du découplage des aides, à laquelle seul le Portugal s'est opposé. Il s'agit de la mise en place d'une prime unique à l'exploitation fixée indépendamment des quantités et du type de denrées produites. Latitude est laissée aux pays qui le souhaitent de procéder à des découplages partiels. La déconnexion entre les primes et la production devrait favoriser une agriculture de qualité plus soucieuse de l'environnement. De plus, 80% des fonds prélevés dans un État sont réaffectés à cet État qui en assume la gestion. Seuls, les 20% restant, alimentent le "pot commun" des dépenses agricoles.

La Commission n'est pas très satisfaite de cette situation administrative plus complexe que prévu. Mais cette flexibilité va dans le sens de l'Europe à la carte que nous voulons et il faut s'en féliciter : on rend aux États membres la liberté de choisir les secteurs de découplage et le degré de découplage en fonction de leurs besoins.

Que la PAC soviétoïde qui a fabriqué deux générations d'agriculteurs assistés et rempli les frigos européens de stocks chers et injustifiés soit mise en cause, c'est une bonne nouvelle. Espérons que la gestion de la politique agricole par le gouvernement français ne soit pas pire !

Annick Martin

Quelques chiffres

- 800 000 personnes travaillent à temps plein pour l'agriculture.
- 53,4% du territoire est couvert de terres agricoles, soit 29,3 M ha.
- La France assure 27% de la production agricole européenne.
- Depuis 1992, chaque agriculteur reçoit en moyenne 150 000 F par an au titre de la PAC.

Énergie nucléaire, centrales EPR et enjeux environnementaux

Quel avenir pour le nucléaire en France ?

La question de l'énergie nucléaire est à nouveau d'actualité. Des décisions essentielles sont à prendre par l'État dans un avenir proche. Sur ce sujet qui conditionne notre indépendance, notre puissance et notre qualité de vie, il convient de ne pas céder à la démagogie et à l'obscurantisme et de décider en fonction des données objectives du problème. Les réflexions du MNR.

Jusqu'à présent, le programme électronucléaire de la France a garanti à notre pays une forte indépendance en matière d'énergie. Le taux d'autonomie énergétique de la France est passé de 24 % en 1973 à 51 % en 2002, alors que la consommation d'énergie primaire augmentait de 50 % sur la même durée. La réduction des coûts de l'électricité dans la même période est due à la part importante, d'environ 82 %, prise dans la production par les centrales nucléaires. Le bilan de l'énergie nucléaire peut donc être considéré

comme particulièrement positif, d'autant que, dans le même temps, la sécurité des installations a pu être prouvée dans la durée par l'absence d'incidents majeurs sur toute la période.

Le succès du nucléaire français

Par ailleurs, le programme électronucléaire permet de réduire l'effet de serre. Alors que la France s'est engagée par les accords de Kyoto à ramener en 2010 l'émission de gaz à effet de serre au niveau de 1990, le remplacement des réacteurs nucléaires par des centrales thermiques rendrait impossible la tenue de cet engagement.

Depuis 1990, seuls les rejets industriels de dioxyde de carbone (CO₂) ont substantiellement diminué passant de 140 à 120 millions de tonnes par an en équivalent CO₂. Alors que les rejets liés aux transports ont augmenté de 120 à 140, ceux liés à l'agriculture sont restés stagnants à hauteur de 110 ainsi que ceux liés au résidentiel et au tertiaire autour de 95. Le remplacement des centrales nucléaires actuelles par des centrales classiques aurait donc pour conséquence

un accroissement des émissions de 40 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

L'abandon du programme électronucléaire serait d'autant plus catastrophique sur le plan économique et écologique que les solutions dites «douces» sont condamnées à rester marginales. Un investissement massif en éoliennes produirait au plus 20% de l'é-

lectricité nécessaire alors que cette technique présente elle aussi de graves inconvénients en termes d'environnement.

Elle ne peut en effet produire que du courant basse tension, ce

qui contraint à disséminer les éoliennes sur tout le territoire. Or, elle génère d'importantes pollutions visuelles qui commencent déjà à être perçues comme telles par les riverains des sites d'implantation.

Il est donc essentiel d'assurer le renouvellement du parc électronucléaire français. Encore faut-il le faire dans les meilleures conditions possibles, notamment pour ce qui concerne la sécurité et les déchets.

La question n'est donc pas aujourd'hui de savoir si le programme électronucléaire doit être interrompu. Il ne peut que continuer. La question est de savoir comment assurer sa pérennité. Remplace-t-on les centrales actuelles dès 2015-2025 par des centrales de génération semblable ? Prolonge-t-on la durée de vie des centrales actuelles jusqu'en 2035-2040 pour construire des centrales de quatrième génération ?

Lancer le programme EPR

Pour le remplacement des réacteurs actuels, deux possibilités sont en effet ouvertes. Les réacteurs «évolutionnaires», qui s'appuient

largement sur les technologies actuelles, et les réacteurs «révolutionnaires», qui pourront mettre en œuvre des techniques nouvelles avec des performances en termes de rendement et de limitation de la production de déchets largement supérieures à celles des réacteurs actuels. Les seconds n'en sont qu'au stade de la recherche ou du prototype et ne pourront pas être opérationnels avant 2035.

Aussi faudra-t-il s'appuyer d'ici là sur la filière EPR (European Pressurize Water Reactor), c'est-à-dire sur le projet mis en chantier en 1990 par la France et l'Allemagne et dont l'objectif est de faire un saut qualitatif et quantitatif dans les performances de sûreté et d'exploitation. La conception de ce réacteur, qui s'appuie sur l'expérience acquise avec les cinquante-huit tranches d'EDF, permet d'entrevoir des mises en service opérationnelles en 2015-2020.

Quant au problème des déchets, la solution consistera dans l'avenir à transmuter les déchets particulièrement actifs dans des réacteurs à neutrons rapides ou à utiliser des réacteurs hybrides. Comme nous l'avons toujours pensé, la solution viendra de l'avancée des techniques nucléaires et non d'un arrêt du programme.

Il faut donc prolonger la durée de vie de nombreuses centrales, en étalant sur vingt ou trente ans leur fin d'activité. Mais il faut dès à présent engager un programme de construction de réacteurs EPR qui pourraient être opérationnels en 2020. Ce renouvellement progressif permettra d'entreprendre la construction de réacteurs de nouvelle génération dès que cela sera possible. On n'a que trop attendu pour prendre des décisions. Il est désormais urgent de lancer un programme de renouvellement du parc électronucléaire français.

Yves Dupont





NON À L'ISLAMISATION

■ Le parti islamiste multiplie les offensives

Port du tchador à l'école, dans les administrations et dans les entreprises, refus des femmes islamistes de consulter des médecins hommes dans les hôpitaux, horaires spéciaux d'ouverture des piscines pour les musulmanes, arrêt des ventes de porc ou d'alcool dans certains magasins... Le parti islamiste multiplie les actions militantes pour tenter d'imposer son programme à la société française.

■ Chirac, Raffarin et Sarkozy laissent faire

Loin de s'opposer avec énergie à cette entreprise politique subversive, Chirac, Raffarin et Sarkozy ont créé le Conseil français du culte musulman qui a été largement pris en main par le parti islamiste. Au lieu d'affirmer avec force la nécessité pour les étrangers comme pour les citoyens de respecter nos lois, nos coutumes et notre identité, ils assurent, sous couvert d'égalité religieuse, la promotion du parti islamiste.

■ Le MNR dit non à l'islamisation de la France

Seul le MNR a le courage de dire clairement non à ce processus d'islamisation de notre pays. Tout en respectant l'islam comme religion, il demande que la laïcité et les principes de la république soient défendus avec énergie et que l'on n'oublie pas les valeurs de notre civilisation européenne et chrétienne. Car on ne peut pas mettre sur le même plan le christianisme qui a façonné notre nation pendant quinze siècles et l'islam qui est marginalement présent sur notre sol depuis vingt ans.

Avec Bruno Mégret et le MNR

*Défendons la laïcité républicaine et notre
civilisation européenne et chrétienne*



Nom..... Prénom.....

Adresse.....

..... Tél. :

J'apporte mon soutien au MNR et à Bruno Mégret et verse la somme de €
(chèque à l'ordre de "AF MNR").

Je souhaite recevoir, gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation sur le programme et l'action du MNR.

A RENVoyer À : MNR - 15, RUE DE CRONSTADT - 75015 PARIS ● RADIO MNR : 08 92 69 69 26